

Migros rappelle les produits Gorgonzola Dolce

Un contrôle par échantillonnage de Gorgonzola Dolce 200 g, réalisé en interne à Migros, a révélé la présence de listérias pathogènes. Un risque pour la santé ne peut être totalement exclu. Pour des raisons de sécurité, Migros rappelle à titre préventif l'ensemble des produits Gorgonzola Dolce provenant du même fournisseur.

Voici la liste des produits concernés par ce rappel:

Désignation de l'article	N° d'article	Prix / lieu de vente
Gorgonzola Dolce 200 g	212584300000	Fr. 3.10
Gorgonzola Dolce 1/4	212584306500	Mis en vente au comptoir fromagerie
Gorgonzola Dolce C. Leonardi 1/4	212586106500	Mis en vente au comptoir fromagerie

Pour des raisons de sécurité, Migros invite ses clients à ne pas consommer les gorgonzolas précités. Les listérias peuvent avoir des répercussions sur la santé. Dans certains cas, la consommation de gorgonzola contaminé peut déclencher des symptômes semblables à ceux de la grippe (fièvre, maux de tête, nausées). Nous conseillons aux femmes enceintes et aux personnes souffrant d'une déficience immunitaire de consulter un médecin si elles présentent de tels symptômes après avoir consommé ces produits. Les clientes et clients peuvent à tout moment rapporter les produits précités aux magasins Migros où le prix de vente leur sera remboursé.

Tout autre gorgonzola n'est pas concerné par ce rappel.

Zurich, le 7 août 2015

Informations supplémentaires (médias):

Tristan Cerf, porte-parole de la FCM, tél : 044 277 24 98, tristan.cerf@mgb.ch, www.migros.ch

Informations supplémentaires (clientes et clients):

M-Infoline: tél. 0800 84 08 48